



# **Préavis d'adjudication de contrats pour des piles de rechange pour des système d'alimentation sans coupure montés sur support ou non monté sur support.**

Pour Services partagées Canada (SPC)

**Date de publication: 21 avril 2022 (réédité le 15 août 2022)**



## OBJECTIF

L'objectif de ce préavis est d'informer les **manufacturiers d'équipement d'origine (MEO) de piles pour des système d'alimentation sans coupure (ASC) et leurs revendeurs approuvés** que Services partagés Canada (SPC) publiera une sollicitation en septembre/octobre 2022 pour des piles de rechange pour des systèmes ASC rencontrant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- **monté sur support à une phase avec une capacité de 5kVA ou plus**
- **monté sur support à trois phases avec une capacité de 5kVA ou plus**
- **non-monté sur support à une phase avec une capacité de 5kVA ou plus**
- **non monté sur support à trois phases avec une capacité de 5kVA ou plus**

Les piles de rechange seraient livrées à divers endroits **au Canada**.

## PRÉSENTATION DE LA SITUATION

Service partagés Canada (SPC) fournit au gouvernement du Canada des services consolidés de technologie de l'information, de réseautique et de télécommunications. SPC soutient les installations de système ASC partout au Canada, notamment en fournissant des piles de rechange pour les systèmes ASC.

SPC sollicitera bientôt auprès des MEO et leurs revendeurs autorisés afin de fournir au gouvernement fédéral des piles de rechange pour des systèmes ASC rencontrant une ou plusieurs des caractéristiques mentionnées plus haut:

(le tout sera désigné à l'avenir comme étant des "piles de rechange pour système d'alimentation sans coupure (ASC)").

En plus de la livraison des piles des rechange pour système **ASC**, les MEO et leurs revendeurs autorisés pourraient être appelés à fournir : (1) des services d'installation ; et/ou (2) des services de recyclage des piles usagées des systèmes ASC.

Le processus d'approvisionnement se veut **inclusif** et permettre au gouvernement fédéral d'avoir accès à un large éventail de fournisseurs partout au Canada.

## POINTS IMPORTANTS

Voici certains aspects de la demande de soumissions à venir qui pourraient intéresser les MEO de piles de système ASC et leurs revendeurs autorisés sont:

1 – SPC a l'intention d'utiliser le véhicule d'approvisionnement résultant de la prochaine invitation à soumissionner pour obtenir des piles de rechange pour système ASC pour SPC, ses ministères partenaires et ses clients obligatoires, à divers endroits au Canada.

2 – L'approvisionnement au paiement en ligne (AP) fait partie intégrante des processus de passation de marchés de SPC, où toutes les exigences et les demandes de soumissions de SPC sont affichées et gérées. L'inscription à un compte permettra aux fournisseurs de consulter, de soumissionner, de facturer et de gérer les occasions d'affaires avec SPC. Des ressources sont disponibles pour aider votre entreprise à établir un compte et à obtenir du soutien.



Visitez <https://sscp2pspc.ssc-spc.gc.ca> et cliquez  
"Nouveau fournisseur ? / Inscrivez-vous maintenant"

3 – Les piles **de rechange des système ASC** seront installées dans le cadre d'un système, les fournisseurs préqualifiés devront fournir des renseignements sur la conformité des nouvelles piles du système ASC affecté, y compris, mais sans s'y limiter, la documentation du MEO confirmant que cette installation compatible avec le système ASC ciblé.

4 – Le véhicule d'approvisionnement qui en résulte sera utilisé soit pour 1. **livrer** les **piles de rechange** de système ASC à un endroit précis au Canada, soit pour 2. **livrer et installer** les **piles de rechange de système ASC** à un endroit précis au Canada. Le fournisseur pourrait être tenu de **recycler** les piles usagées des systèmes ASC, ce qui pourrait impliquer que le fournisseur organise et paie leur livraison à un site de recyclage approuvée ou sélectionné par le Canada. Les fournisseurs préqualifiés qui ont l'intention d'offrir des services de livraison et d'installation ou de retrait **peuvent être** tenus de détenir une autorisation de sécurité d'installation valide du gouvernement du Canada au niveau Amélioré ou Secret et de fournir un formulaire de **Certification de l'exigence de vaccination COVID-19** rempli avant de soumettre son offre pour une pile de système ASC spécifique.

Un exemple du formulaire de la certification actuelle des exigences en matière de vaccination contre la COVID-19 se trouve à l'annexe A à la fin du présent document.

6 – L'invitation à soumissionner comprendra **une disposition de mise à jour** en vertu de laquelle les nouveaux MEO de piles pour système ASC et les revendeurs autorisés par le MEO peuvent demander la préqualification en tout temps.

## QUESTIONS

Si vous avez des **questions** ou des **préoccupations**, veuillez communiquer avec le groupe de l'approvisionnement de SPC à l'adresse suivante : [agnes.kowalska2@ssc-spc.gc.ca](mailto:agnes.kowalska2@ssc-spc.gc.ca).

## DISCLAIMER

## DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Le présent préavis d'adjudication de contrats n'est pas une demande de soumissions. Ce préavis n'entraînera pas l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels

des services décrits dans le présent document ne devraient pas réserver de stocks ou d'installations, ni affecter de ressources, en raison des renseignements contenus dans le présent préavis. Ce préavis n'entraînera pas non plus la création d'une liste de sources. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur potentiel réponde ou non à ce préavis n'empêchera pas ce fournisseur de participer à un approvisionnement futur. De plus, l'acquisition de l'un ou l'autre des services décrits dans le présent préavis ne suivra pas nécessairement ce préavis. Le présent préavis vise simplement à solliciter les commentaires de l'industrie sur les questions décrites ci-dessus.

Rien dans le présent préavis ne doit être interprété comme un engagement du Canada à émettre une invitation à soumissionner. Le Canada peut utiliser les renseignements non exclusifs fournis dans le cadre de son examen ou de la préparation d'une demande de soumissions officielle.

Le Canada n'est lié par aucune disposition des présentes. Le Canada se réserve le droit de modifier en tout temps, en tout ou en partie, les exigences qu'il juge nécessaires. Le Canada se réserve également le droit de réviser son approche en matière d'approvisionnement, s'il le juge approprié, soit en fonction des renseignements fournis en réponse au présent préavis, soit pour toute autre raison qu'il juge appropriée.

**Annexe A****Exemple de certification d'exigence de vaccination COVID-19**

Je, \_\_\_\_\_ (nom et prénom), en tant que représentant de \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) conformément à \_\_\_\_\_ (insérer le numéro de sollicitation), garantissez et certifiez que tout le personnel que \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) fournira sur le contrat subséquent qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent entrer en le contact avec les fonctionnaires sera :

(a) entièrement vaccinés contre la COVID-19 avec un ou des vaccins contre la COVID-19 approuvés par Santé Canada ; ou alors

(b) pour le personnel qui ne peut être vacciné en raison d'une contre-indication médicale certifiée, la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne, sous réserve

aux mesures d'accommodement et d'atténuation qui ont été présentées et approuvées par Canada;

jusqu'à ce que le Canada indique que les exigences de vaccination de la COVID-19

La politique de vaccination pour le personnel du fournisseur n'est plus en vigueur.

Je certifie que tout le personnel fourni par \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) a été informé des exigences de vaccination du gouvernement du Canada sur la vaccination contre la COVID-19

Politique relative au personnel du fournisseur, et que \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) a certifié leur conformité à cette exigence.

Je certifie que les informations fournies sont véridiques à la date indiquée ci-dessous et continueront à être vrai pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les certifications fournies au Canada font l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le Canada déclarera un entrepreneur en défaut, si une certification s'avère fautive, faite sciemment ou non, au cours de la période de l'offre ou du contrat. Le Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations. Le défaut de se conformer à toute demande ou exigence imposée par le Canada constituer un manquement au contrat.

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

*Optionnel*

À des fins de données uniquement, paraphez ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en place sa propre politique de vaccination obligatoire ou ses propres exigences pour les employés. Les initiales ci-dessous ne remplacent pas la certification obligatoire ci-dessus.

Initiales : \_\_\_\_\_

Les informations que vous fournissez sur ce formulaire de certification et conformément à la politique de vaccination COVID-19 du gouvernement du Canada pour le personnel des fournisseurs seront protégées, utilisées, stockées et divulguées conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Veuillez noter que vous avez le droit d'accéder à toute information contenue dans votre dossier et de la corriger, et vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme du personnel aux fins du

contrat et qui doivent avoir accès aux lieux de travail du gouvernement fédéral où elles peuvent entrer en contact avec des fonctionnaires.